

**LUZERNE  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**ALFALFA  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**Medicago sativa ad praeparationes homoeopathicas**  
Autre titre latin utilisé en homéopathie : **Medicago sativa**

DÉFINITION

Plante entière fleurie fraîche *Medicago sativa* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. La luzerne est une plante herbacée vivace à tige dressée dès la base, rameuse et anguleuse, pouvant atteindre 60 à 70 cm de hauteur. Les feuilles alternes pétiolées à 3 folioles oblongues, denticulées au sommet, sont obtuses et un peu échancrées au sommet avec un mucron vers le milieu de l'échancrure. Elles possèdent des stipules ovales-lancéolées, acuminées, dentées à la base. L'inflorescence est une grappe oblongue de fleurs violettes disposées sur des pédicelles plus courts que le tube du calice. Le pédoncule de l'inflorescence est plus long que la feuille. La fleur possède 5 sépales en tube avec 5 divisions au sommet, une couronne papilionacée, zygomorphe à cinq pièces d'environ 1 cm. Les étamines sont au nombre de 10 : 9 sont unies en un tube ouvert en arrière et l'étamine postérieure reste libre. L'ovaire supère, uniloculaire, est terminé par un style unique.
- B. Prélevez un fragment d'épiderme inférieur de la feuille. Examinez au microscope, en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R*. L'épiderme abaxial, recouvert d'une cuticule striée, est constitué de cellules plus ou moins polygonales, de stomates généralement anisocytiques (2.8.3) et de poils tecteurs unicellulaires, longs d'environ 400 µm et fins, à parois épaisses et verruqueuses.

ESSAI

**Éléments étrangers (2.8.2)** : au maximum 5 pour cent.

**Perte à la dessiccation (2.2.32)** : au minimum 60,0 pour cent, déterminée à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

***Medicago falcata* L.** La drogue ne contient pas de fleurs jaunes. La présence de fleurs jaunes peut signaler une falsification par *Medicago falcata* L.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## SOUCHE

### DÉFINITION

Teinture mère de luzerne préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Medicago sativa* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide brun-vert.

### IDENTIFICATION

A. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner.* Teinture mère.

*Solution témoin.* Dissolvez 3 mg de *thréonine R*, 7 mg d'acide  $\gamma$ -aminobutyrique R et 7 mg de *leucine R* dans de l'eau R et complétez à 20 mL avec de l'éthanol à 96 pour cent R.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile* : eau R, éthanol à 96 pour cent R (17:63 V/V).

*Dépôt* : 30  $\mu$ L, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez la solution de *ninhydrine R* et chauffez à 100-105 °C pendant 5-10 min. Examinez à la lumière du jour.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes rose-violet peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
Leucine : une bande rose-violet Thréonine : une bande rose-violet Acide $\gamma$ -aminobutyrique : une bande rose-violet	Une bande rose-violet (leucine) Une bande rose-violet (thréonine)  Une bande rose-violet (acide $\gamma$ -aminobutyrique)
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

B. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner.* Teinture mère.

*Solution témoin.* Dissolvez 1 mg de *coumestrol R* et 1 mg de *scopolétine R* dans 80 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Plaque :* plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile :* phase supérieure d'un mélange *acide acétique dilué R, éther R, toluène R* (10:50:50 V/V/V).

*Dépôt :* 40 µL, en bandes.

*Développement :* sur un parcours de 10 cm.

*Séchage :* à l'air.

*Détection :* examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

*Résultats :* voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
Coumestrol : une bande bleu-violet Scopolétine : une bande bleue	Une bande verdâtre Une bande bleu-violet Une bande bleu-violet (coumestrol) Une bande bleue
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 50 pour cent V/V à 60 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent *m/m*.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*